

Une scène tragique de beuverie à Pecquencourt

Un Polonais tira un coup de carabine sur son camarade et le blessa très grièvement

La paisible commune de Pecquencourt a été, dans la nuit de mardi à mercredi, le théâtre d'un drame qui coûta à son créateur la vie à un ouvrier Polonais.

La scène s'est déroulée chez Stanislas Sclachta, âgé de 36 ans, cabaretier, rue du Bois, n. 107.

Quatre Polonais avaient passé la soirée à boire. Tous étaient ivres, lorsque l'un d'eux proposa de finir la séance par un tir à la cible.

Le patron prêt son arme, une carabine de 5 mm et les tireurs mesurèrent leur adresse au monochat plusieurs carabins.

Les tireurs manquaient cependant du calme nécessaire à ce sport, pas un seul ne réussit à mettre dans le mille et le plus maladroit fut un sieur Victor Kleka, âgé de 25 ans, mineur, domicilié chez Saint-Mari.

Kleka devint, à son tour, le but des railleries de ses camarades qui l'insultèrent dans les corridors. Il tira, mais il n'eut pas le courage de servir d'une arme à feu.

La cible humaine

Un des cochards, Tadeusz Golenski, âgé de 29 ans, couvreur, rue du Bois, se montra plus provocant encore. Notre homme se baissa en cachant sa tête.

« Allons, tire donc ! je te mets au défi de Kleka », lança-t-il d'une belle dans la carabine et, à bout portant, il déchargea son arme dans le bas des reins de Golenski.

Le malheureux, atteint d'une balle dans le ventre, s'effondra au milieu d'une mare de sang.

Les autres ivrognes, que cette scène tragique commença à dégriser, entendirent le blessé sur un table du cabaret et cherchèrent à l'aider. Le docteur Grésille, de Pecquencourt.

Le médecin, estimant l'état de la victime trop sérieux, fit transporter d'urgence à l'hôtel Dieu à Douai.

Golenski a été opéré mercredi dans la matinée et les chirurgiens ne peuvent encore se prononcer sur son cas.

Arrestation du tireur

Victor Kleka, immédiatement arrêté, a été amené hier, à 15 heures, au Parcquet de Douai, par M. Giquet, chef de la brigade de Somain et un autre gendarme.

Le jeune Polonais, maintenant que les furies de l'alcool sont dissipées, met sur le compte de l'ivresse un acte qu'il regrette profondément.

Après un rapide interrogatoire, Kleka a été incarcéré à la prison de Douai.

Quant au cabaretier, il a fait l'objet d'un procès-verbal pour avoir abréuvé des cochards.

M. Loucheur a inauguré la session du Conseil supérieur de l'Assistance publique

Le Conseil supérieur de l'Assistance publique a ouvert hier sa session dans la salle des fêtes du Ministère de l'Intérieur.

Le Ministre du Travail, de l'Hygiène et de la Prévoyance sociale, en inaugurant ses travaux, a signalé l'importance des principales questions de son ordre du jour, comportant notamment le maintien du droit des travailleurs sur les spectacles et l'emploi de la taxe de séjour dans les stations thermales en faveur du traitement des indigents.

M. le docteur Dron, sénateur du Nord, Président du Conseil supérieur, a remercié le Ministre de l'Intérieur qu'il prend personnellement aux délibérations de cette assemblée et recommanda à solliciter la suite à donner aux résolutions adoptées.

Le Conseil a adopté la motion suivante sur l'application du repos hebdomadaire et de la durée de la journée de travail :

Le code du travail et de la prévoyance sociale, aussi bien pour le repos hebdomadaire que pour la durée du travail, n'est applicable qu'aux seuls établissements de bienfaisance ou à un caractère industriel et commercial bien établi par le but poursuivi par les conditions de fonctionnement, par le mode de gestion et par les pièces comptables desdits établissements.

Un mineur de Saint-Amand tué aux mines de Vicoigne

Mardi, vers midi et demi, M. Henri Desvignes, 29 ans, demeurant à Saint-Amand-les-Eaux, ouvrier aux mines de Vicoigne, a reçu sur la tête un coup qui est détaché tout de la veine où il était occupé. Il fut aussitôt relevé par ses camarades de travail, mais tous les soins pour le ramener restèrent vains. Le malheureux avait succombé à une fracture du crâne.

LES CONDITIONS DE TRAVAIL dans l'industrie textile

Une Commission nommée par la Conférence du Travail de 1928, chargée d'examiner les conditions de travail dans les industries textiles, a séjourné lundi et mardi au siège du B. I. T. à Gravelines.

Elle suggère que l'enquête envisagée considère les conditions de travail dans l'industrie textile, notamment dans les pays suivants : Allemagne, Angleterre, France, Hollande, Italie, Belgique, Hongrie, Yougoslavie, Tchécoslovaquie, Espagne, Brésil et Mexique.

L'enquête portera en premier lieu sur les industries du coton et de la laine et ultérieurement sur l'industrie de la soie artificielle.

LES SPORTS DU NORD

grand organe d'informations régionales SIX PAGES : 25 CENTIMES

Le Tirage de la Loterie de la Presse

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

117	8320	117	8320
118	1481	118	1481
119	3153	119	3153
120	4619	120	4619
121	8315	121	8315
122	9910	122	9910
123	10790	123	10790
124	10810	124	10810
125	10811	125	10811
126	10812	126	10812
127	10813	127	10813
128	10814	128	10814
129	10815	129	10815
130	10816	130	10816
131	10817	131	10817
132	10818	132	10818
133	10819	133	10819
134	10820	134	10820
135	10821	135	10821
136	10822	136	10822
137	10823	137	10823
138	10824	138	10824
139	10825	139	10825
140	10826	140	10826
141	10827	141	10827
142	10828	142	10828
143	10829	143	10829
144	10830	144	10830
145	10831	145	10831
146	10832	146	10832
147	10833	147	10833
148	10834	148	10834
149	10835	149	10835
150	10836	150	10836
151	10837	151	10837
152	10838	152	10838
153	10839	153	10839
154	10840	154	10840
155	10841	155	10841
156	10842	156	10842
157	10843	157	10843
158	10844	158	10844
159	10845	159	10845
160	10846	160	10846
161	10847	161	10847
162	10848	162	10848
163	10849	163	10849
164	10850	164	10850
165	10851	165	10851
166	10852	166	10852
167	10853	167	10853
168	10854	168	10854
169	10855	169	10855
170	10856	170	10856
171	10857	171	10857
172	10858	172	10858
173	10859	173	10859
174	10860	174	10860
175	10861	175	10861
176	10862	176	10862
177	10863	177	10863
178	10864	178	10864
179	10865	179	10865
180	10866	180	10866
181	10867	181	10867
182	10868	182	10868
183	10869	183	10869
184	10870	184	10870
185	10871	185	10871
186	10872	186	10872
187	10873	187	10873
188	10874	188	10874
189	10875	189	10875
190	10876	190	10876
191	10877	191	10877
192	10878	192	10878
193	10879	193	10879
194	10880	194	10880
195	10881	195	10881
196	10882	196	10882
197	10883	197	10883
198	10884	198	10884
199	10885	199	10885
200	10886	200	10886

Deux contre-torpilleurs français vont participer aux recherches de "Numancia"

Le ministre de la Marine communique l'information suivante : M. Georges Leygues, ministre de la Marine, vient de donner l'ordre aux contre-torpilleurs « Léopard » et « Lynx » de participer aux recherches de l'hydravion « Numancia ». Ces deux bâtiments ayant formés le 29 après-midi de Brest pour la Corogne, où ils prendront contact avec les autorités espagnoles avant de commencer les recherches.

Les recherches de porte-avions « Eagle »

L'amirauté annonce que le porte-avions « Eagle » a recherché hier jusqu'à la tombée de la nuit l'hydravion espagnol « Numancia ». Le ministre de la Marine de Madrid a demandé au commandant de l'« Eagle » d'explorer la portion de 150 milles au sud-est des Açores, où les espérances d'un hydravion auraient été aperçues. L'« Eagle » se dirige à toute vitesse vers cet endroit.

A Dunkerque, un docker fut tué par la chute d'une charge de fer

Au Fraycinet IX, à Dunkerque, où une équipe d'ouvriers dockers était occupée à mettre à terre des bouteilles de fer, un accident mortel s'est produit. Il était 11 h. 43, quand les journaux ayant formés une palanquée de ces pièces de fer, la firent s'élever pour la conduire à terre.

Les chaînes valant d'extraire le fer de la chaîne de son wagon, lorsqu'une de ces chaînes se rompit, libérant la charge qui vint atterrir aux reins le docker Misseu Marcel, 28 ans, domicilié 17, rue Arago, à Rosendael.

Les reins brisés, le malheureux s'effondra sur le sol; la mort vint à peu près instantanée. Le corps de Marcel Misseu fut laissé sur place jusqu'à l'arrivée du commissaire d'arrondissement M. Maroué, lequel a procédé aux constatations d'usage.

La dépouille de l'infortuné docker fut ensuite transportée à son domicile, où l'on juge du désespoir de sa jeune épouse.

Un débit de boissons détruit par une formidable explosion

Hier, place Jourdan, à Lille, un débit de boissons, dans la cave d'où se trouve une cuve d'essence de 100 litres, a été saisi par le feu. Les flammes ont atteint la toiture, remplie de matras, n'a pas saisi, mais ce sont les vapeurs emmagasinées dans la cave qui se sont enflammées, alors que le patron du débit, M. Delanette, se trouvait dans le débit. Tous les matras ont éclaté, les cloisons ont été démolies, les fenêtres arrachées et de nombreux débris ont été projetés sur la place. M. Delanette a été sérieusement blessé à la tête et aux mains. Sa femme et le garçon nommé Erard, qui sont légèrement blessés, ont été transportés à l'hôpital. Deux inspecteurs de police, qui consommaient, n'ont eu aucun mal. Une jeune fille a eu les cheveux roulés. La police a entouré le débit, mais tout danger semble écarté.

Le roi d'Espagne, se rendant à Londres, est passé hier à Calais

Le roi d'Espagne Alphonse XIII est passé hier en gare maritime de Calais, se rendant à Londres.

Dès son arrivée, le souverain était présenté aux personnalités officielles; M. le sous-préfet Moreau lui souhaita la bienvenue au nom du pouvoir français. Les princes ont valu au maire de Calais, au nom de cette ville. Le roi se rendit ensuite à bord du cargo de superlux « Canterbury ».

Après avoir pris congé des personnalités présentes, Alphonse XIII gagna la cabine spéciale qui lui était réservée.

Le sous-préfet félicita également le secrétaire du rapide, qui n'était autre que M. Terby, inspecteur divisionnaire du Service actif de la Traction à Paris. Un discret service d'ordre était assuré par la police municipale. A 15 h. 30, le « Canterbury » appareilla dans l'océan.

Des malfaiteurs brisent à coups de poing la vitrine d'un bijoutier à Paris

Hier matin, vers 8 heures, trois individus ont brisé à coups de poing la vitrine d'un bijoutier installée 75, rue de Provence, à Paris. Ils ont dérobé quelques montres et ont pris la fuite. Le commissaire de police du quartier de la Chaussée d'Antin a ouvert une enquête.

Un attentat contre le Consul de France à Berlin

Hier matin, vers 11 h. 30, deux Russes, les époux Makarov, se sont présentés à la chancellerie du Consul de France, à Berlin et ont demandé à parler au Consul de France, M. Pinet, qui se trouvait justement dans la pièce où est resté le public. Voyant que l'homme avait l'air souffrant et que la femme tenait un bébé dans ses bras, il s'approcha pour leur offrir une place longue et commode.

Lorsque l'homme apprit qu'il se trouvait en présence du consul, il se répandit en récriminations, au sujet d'un délit de justice qui aurait été commis en janvier dernier, à Paris, à l'égard de sa femme. Cette dernière aurait perdu une jambe et n'aurait pas été indemnisée. Le consul invita M. Makarov, très excité, à reprendre son calme et à lui exposer de nouveau posément toute l'affaire.

La femme se mit alors à pousser des cris et, tirant un revolver, fit feu à trois reprises. Le consul ne fut pas atteint et, par chance, aucune des personnes présentes ne se trouvait à la chancellerie à cette heure, ne fut blessée. Ce fut un saut-qui-général. Des employés du consulat maîtrisèrent les deux énergumènes et la police allemande, immédiatement alertée, les a arrêtés.

Arrestation

Le service de la sûreté a arrêté hier matin, à 7 heures, rue de l'Épée, le nommé Torsol Alfred, 32 ans, manœuvre, demeurant rue de l'Épée, 128, au vertu d'un mandat d'arrêt de Paris, en vertu d'un mandat d'arrêt de la justice d'instruction à Lille.

Il a été dirigé sur le domicile d'arrêt de Lille.

IL SUFFIT... de porter une fois le col demi-souple « KOLFRAY » pour ne plus en porter d'autres. Prix : 6 fr. - AUX 100.000-CHEMISES de PARIS - SUCCURSALE de LILLE : 79, Rue Nationale.

UN GRAVE ACCIDENT DANS UNE USINE

Un grave accident s'est produit hier, vers 16 h. au peignage Amédée Pruvost, rue d'Alger. Le nommé Léopold Backaert, 60 ans, trieur de laine, demeurant à Saint-Genois (Belgique) alors qu'il occupé à découper un tissu, a été brulé par le bras droit en prenant une charge de laine. Un arrêt immédiat met le métier et le malheureux ouvrier fut dégagé de sa cruelle position.

M. le docteur Baurin, de Wattrelos, mandé d'urgence, vit prodiguer ses soins au blessé. Il constata des plaies profondes à l'avant-bras droit et à la main droite. Devant l'état grave de l'ouvrier, il fit diriger sur l'Hôpital de la Fraternité.

UNE BICYCLETTE DISPARAIT

Sur plainte de M. Durbulle Adrien, 18 ans, boucher à Roubaix, rue de Lille, 126, la police a ouvert une enquête afin de découvrir l'auteur d'un vol de bicyclette. La machine a été enlevée le 25 entre 12 et 14 heures, alors qu'elle était déposée sur le trottoir de la rue de l'Industrie.

VOL D'UNE SOMME DE 200 FRANCS

M. Van Waesberghe Jean, mécanicien, demeurant à Croix, rue de Constantine, 25, a déposé une plainte entre les mains de M. le Commissaire de police du 29 arrondissement à la suite de la disparition d'une somme de 200 francs.

Le vol a été commis à l'usine où travaille M. Van Waesberghe. La somme dérobée se trouvait dans un portefeuille placé dans la poche intérieure du veston du plaignant et régulièrement attaché à un porte-manteau du vestiaire de l'usine.

Hémorroïdes

simples ou saignantes, toutes douleurs. Soulagement rapide par les pilules M. ROSEIER, rue d'Alsace, 15, Lille. 21 années d'expériences et succès, prouvés par plaques.

CONCOURS DE BALLONNETS DE LA JOURNÉE DES MÈRES

La Commission chargée du dépouillement des centaines de cartes reçues et de celles qui parviennent encore chaque jour poursuit activement son travail de classement.

Beaucoup de ces ballonnettes sont tombées sur le littoral belge, certains dans le Boulonnais, d'autres en mer à quelques milles de Boulogne.

La Commission espère pouvoir communiquer au début de juillet les résultats du concours.

CHAUSSURES LA MANUFACTURE

118, rue Archimède

Arrêt des trams - G-X - rue Archimède - E - rue de la Lys

FAIT, COMME CHAQUE SAISON, DES RABAIS CONSIDÉRABLES

et SOLDES DES ARTICLES FINS DE SÉRIE

APERÇU DE QUELQUES PRIX :

Charles IX chevrons fant' dame, à 45, 48 fr.

Charles IX fantaisie, enfant, à 10, 10,50

Setline fant' extra forte, homme, à 69, 80

Soutier fantaisie pour homme, à 72, 80

ACTUELLEMENT, VENTE RÉCLAME

de Tennis, Charles IX et Richelieu à 6,75

Espadrilles blanches ou marrons, 5,80

homme, à 6,25

Pantoufles fantaisie pour dames, à 8,95

Un coup d'œil à notre étiquette s'impose

BOULEVARD

BUREAUX : 45, Rue de la Gare (Téléph. 9-51) - DEPOT DE VENTE : 78, Grande-Rue

LAS DE SOUFFRIR

Dans la journée d'hier, vers 12 h. 30, le nommé Delphes Arthur, 43 ans, cabaretier, demeurant rue Christophe-Colum, 27, a été trouvé pendu au pied de son lit. Le malheureux, qui était malade depuis de nombreuses années, s'est suicidé pour mettre fin à ses souffrances.

Le corps a été visité par M. le docteur Desbonnets, qui a délivré le permis d'inhumer.

TENTATIVE DE SUICIDE

Mardi soir, vers 21 h. 30, Mlle Ackerman Augusta, 23 ans, doublement demeurant chez ses parents, rue de la Lainière, 2, a tenté de mettre fin à ses jours, en se jetant dans le canal de l'Écluse.

Un marinier, M. Duquesne Marcel, 44 ans, fut assez heureux pour retirer saine et sauve la jeune désespérée, des eaux du canal.

Interrogée sur les motifs de son acte, la jeune fille déclara avoir voulu mettre fin à ses jours à la suite d'une réprimande de ses parents, pour un motif futile.

Elle a été reconduite au domicile paternel.

LES CONCOURS D'HONNEUR DU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE

La première journée des concours d'honneur s'est déroulée hier dans la salle Pierre Desobottes, devant un jury présidé : pour le Piano, par Mlle Desobottes; pour le chant, par Mlle Rolland-Viole.

Le jury a accordé le Grand Prix à l'unanimité à la jeune pianiste Denise Van Mullen, mais a accordé à Mlle Marguerite Bernard une mention honorable à l'unanimité. Mlle Bernard a exécuté son programme avec un excellent sentiment musical et une grande justesse d'intonation.

Les concours de instruments à vent a été brillant et justifié de la réputation universelle des instrumentistes à vent français. Le surpassement des artistes des grands orchestres de Paris sur ceux de l'étranger est à cet égard, indiscutable. Disons, à la gloire de la région, que le Nord les alimente pour une part importante. Roubaix n'a pas failli à la tâche.

Le jury, composé de MM. Bousquet, Capelle, Vanhès, Plessier, Deswartes, Maquer, Inglaëre, a décerné le grand prix des bois à Mlle Marie-Louise Dubois, 15 ans, élève de 1.000 francs, et celui des cuivres à M. Bousquet Marcel, d'égal valeur, qui ont été tous deux absolument remarquables. Deux mentions honorables d'une valeur de 500 francs chacune sont allées à MM. Claude Declercq et Robert Heldenbergh, très près de leur vainqueur, puisqu'ils ont obtenu aussi des voix pour leur prestation. Deux autres MM. Edmond Defebvre, mention honorable de 1928, et Fernand Pieters, ont eu la malchance d'être écartés. Ils ont néanmoins de très réelles qualités, surtout dans le son et le jeu. Il est à regretter que des adversaires dont la valeur peut le consolider de leur échec. Le concours a été dans l'ensemble excellent.

Dimanche 30 juin, à 10 heures, distribution des prix sous la présidence de M. le docteur Dupré, adjoint au maire. Un concert sera donné à cette solennité par les lauréats des concours de fin d'année et des concours d'honneur. Les programmes du programme dans quelques jours.

CONCOURS DE LA CHANSON DE ROUBAIX

La séance de distribution des prix qui récompenseront les lauréats de la chanson de Roubaix, aura lieu le dimanche 7 juillet, à 11 heures précises, Salle Piers Desobottes, rue de Soubise.

ACTUELLEMENT, Braderie mensuelle, aux Chaussures Boucous, 5, rue Pierre-Moite, Rx 7d

FRÉQUENTATION SCOLAIRE

La Commission scolaire s'est réunie dimanche 23 courant, à la Mairie, pour entendre les explications des chefs de famille convoqués au sujet du peu d'assiduité, en classe, de leurs enfants. Elle a décidé de procéder à l'affichage, à la porte de la Mairie, des noms de :

MM. Bonnet Raymond, rue des Longues-Haies, 140, cour Mulliez, 1; Demesmaeker Soeur, rue d'Alsace, 15; Le Couvreur, rue de Mascar, 1; Vanoverbergh Jules, rue d'Alger, 36, cour Delaire, 3; Delgrange Henri, rue de Luxembourg, 58; Dhulst, avenue Linde, 107; Flouvioux, rue de Valenciennes, 10; Vanasse Aimé, rue Sainte-Elisabeth, 13, cour Lahute, 8; Happe Marie, rue du Fort, 38; De roux Léon, rue Marengo, 10; Lepiat Ernest, rue du Pile, 126, dont les enfants fréquentent irrégulièrement l'école.

En outre, deux chefs de famille récidivistes sont traduits en justice de Paix.

CONCOURS DE BALLONNETS DE LA JOURNÉE DES MÈRES

La Commission chargée du dépouillement des centaines de cartes reçues et de celles qui parviennent encore chaque jour poursuit activement son travail de classement.

Beaucoup de ces ballonnettes sont tombées sur le littoral belge, certains dans le Boulonnais, d'autres en mer à quelques milles de Boulogne.

La Commission espère pouvoir communiquer au début de juillet les résultats du concours.

CHAUSSURES LA MANUFACTURE

118, rue Archimède

Arrêt des trams - G-X - rue Archimède - E - rue de la Lys

FAIT, COMME CHAQUE SAISON, DES RABAIS CONSIDÉRABLES

et SOLDES DES ARTICLES FINS DE SÉRIE

APERÇU DE QUELQUES PRIX :

Charles IX chevrons fant' dame, à 45, 48 fr.

Charles IX fantaisie, enfant, à 10, 10,50

Setline fant' extra forte, homme, à 69, 80

Soutier fantaisie pour homme, à 72, 80

ACTUELLEMENT, VENTE RÉCLAME

de Tennis, Charles IX et Richelieu à 6,75

Espadrilles blanches ou marrons, 5,80

homme, à 6,25

Pantoufles fantaisie pour dames, à 8,95

Un coup d'œil à notre étiquette s'impose

BOULEVARD

BUREAUX : 45, Rue de la Gare (Téléph. 9-51) - DEPOT DE VENTE : 78, Grande-Rue

LAS DE SOUFFRIR

Dans la journée d'hier, vers 12 h. 30, le nommé Delphes Arthur, 43 ans, cabaretier, demeurant rue Christophe-Colum, 27, a été trouvé pendu au pied de son lit. Le malheureux, qui était malade depuis de nombreuses années, s'est suicidé pour mettre fin à ses souffrances.

Le corps a été visité par M. le docteur Desbonnets, qui a délivré le permis d'inhumer.

TENTATIVE DE SUICIDE

Mardi soir, vers 21 h. 30, Mlle Ackerman Augusta, 23 ans, doublement demeurant chez ses parents, rue de la Lainière, 2, a tenté de mettre fin à ses jours, en se jetant dans le canal de l'Écluse.

Un marinier, M. Duquesne Marcel, 44 ans, fut assez heureux pour retirer saine et sauve la jeune désespérée, des eaux du canal.

Interrogée sur les motifs de son acte, la jeune fille déclara avoir voulu mettre fin à ses jours à la suite d'une réprimande de ses parents, pour un motif futile.

Elle a été reconduite au domicile paternel.

LES CONCOURS D'HONNEUR DU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE

La première journée des concours d'honneur s'est déroulée hier dans la salle Pierre Desobottes, devant un jury présidé : pour le Piano, par Mlle Desobottes; pour le chant, par Mlle Rolland-Viole.

Le jury a accordé le Grand Prix à l'unanimité à la jeune pianiste Denise Van Mullen, mais a accordé à Mlle Marguerite Bernard une mention honorable à l'unanimité. Mlle Bernard a exécuté son programme avec un excellent sentiment musical et une grande justesse d'intonation.

Les concours de instruments à vent a été brillant et justifié de la réputation universelle des instrumentistes à vent français. Le surpassement des artistes des grands orchestres de Paris sur ceux de l'étranger est à cet égard, indiscutable. Disons, à la gloire de la région, que le Nord les alimente pour une part importante. Roubaix n'a pas failli à la tâche.

Le jury, composé de MM. Bousquet, Capelle, Vanhès, Plessier, Deswartes, Maquer, Inglaëre, a décerné le grand prix des bois à Mlle Marie-Louise Dubois, 15 ans, élève de 1.000 francs, et celui des cuivres à M. Bousquet Marcel, d'égal valeur, qui ont été tous deux absolument remarquables. Deux mentions honorables d'une valeur de 500 francs chacune sont allées à MM. Claude Declercq et Robert Heldenbergh, très près de leur vainqueur, puisqu'ils ont obtenu aussi des voix pour leur prestation. Deux autres MM. Edmond Defebvre, mention honorable de 1928, et Fernand Pieters, ont eu la malchance d'être écartés. Ils ont néanmoins de très réelles qualités, surtout dans le son et le jeu. Il est à regretter que des adversaires dont la valeur peut le consolider de leur échec. Le concours a été dans l'ensemble excellent.

Dimanche 30 juin, à 10 heures, distribution des prix sous la présidence de M. le docteur Dupré, adjoint au maire. Un concert sera donné à cette solennité par les lauréats des concours de fin d'année et des concours d'honneur. Les programmes du programme dans quelques jours.

CONCOURS DE LA CHANSON DE ROUBAIX

La séance de distribution des prix qui récompenseront les lauréats de la chanson de Roubaix, aura lieu le dimanche 7 juillet, à 11 heures précises, Salle Piers Desobottes, rue de Soubise.

ACTUELLEMENT, Braderie mensuelle, aux Chaussures Boucous, 5, rue Pierre-Moite, Rx 7d

FRÉQUENTATION SCOLAIRE

La Commission scolaire s'est réunie dimanche 23